



En cdi je souhaite effectuer une rupture par consentement mutuel

Par **angelika123**, le **25/08/2008** à **20:38**

Bonjour,

Actuellement en CDI depuis 1 an et 9 mois, je ne m'entends plus avec mon employeur qui trouve toujours à redire sur mon travail.

Je souhaiterais effectuer une rupture de mon contrat par consement mutuel.

Je crois qu'il s'agit d'une nouvelle loi et je souhaiterais avoir plus d'informations sur celle-ci.

Quelles démarches dois-je faire ?

Combien de temps durent-elles ?

Dois-je effectuer mon préavis ? Est-il compté dans le temps des démarches ?

Mon employeur a t'il le droit de refuser cette rupture ?

Pourrais-je m'inscrire aux ASSEDIC le temps de ma recherche d'emploi ?

N'hésitez pas à me donner des adresses de site où ces informations sont peut être notées ...

Merci à tous ceux qui me renseigneront.

Cordialement.

Angelika123